



Rappel à la loi mentionné casier

Par **thomas54260**, le **17/04/2012** à **18:37**

Bonjour,

Voilà j'ai été convoqué à la gendarmerie pour trafic de stupéfiants car à une soirée un ami voulait du cannabis que j'ai un autre ami qui en a, donc je lui ai ramené et il a été contrôlé sur la route avec sa dans les poches il a donc dit que je lui avais amené donc j'ai été à la gendarmerie "j'ai dit que oui c'était bien moi (il y avait -1 gramme) et donc j'ai reçu une lettre pour un rappel à la loi que j'ai été faire, mais je voulais savoir si en étant mineur ce rappel à la loi était mentionné dans un casier judiciaire (B1, B2, ou B3) car je voudrais entrer dans la gendarmerie mais aucun des 3 casiers ne doit avoir quelque chose de mentionné dedans, merci de vos réponses